

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 10 décembre 2019

Le Parlement investit dans la recherche et la sélection végétale

Le Conseil des États veut lui aussi débloquer six millions de francs supplémentaires en faveur du Centre de compétences sur les sols, ainsi que de la recherche en production végétale et en agriculture biologique. L'Union suisse des paysans soutient cette décision.

Plus tôt aujourd'hui, le Conseil des États a délibéré sur le budget 2020 et, partant, sur la répartition des dépenses publiques. Il s'est rallié à la proposition du Conseil national et a relevé de six millions de francs le budget agricole. L'Union suisse des paysans (USP) approuve cette décision. La faïtière agricole souligne cependant que ce montant ne servira pas à augmenter les contributions destinées aux exploitations, et que les familles paysannes en tant que telles n'auront donc pas plus d'argent dans leur porte-monnaie. En fait, le Parlement veut ainsi financer le Centre de compétences sur les sols, mettre en œuvre la motion Hausammann « Sélection végétale suisse. Renforcement immédiat des mesures » et renforcer les activités de l'Institut de recherche de l'agriculture biologique. Il est juste que cela se fasse par l'octroi de moyens supplémentaires et non par une réduction des paiements directs. Cet argent sert à créer des bases afin d'optimiser les cultures et la protection des végétaux en Suisse. En ce sens, les moyens injectés contribueront à réduire l'usage de produits phytosanitaires et à répondre aux attentes de la société.

Renseignements :

François Monin, responsable Économie agricole USP, tél. 079 559 78 66

www.sbv-usp.ch